



COMMUNE DE SAINT-GEORGE

BULLETIN D'INFORMATIONS



Photo : Claudia Rovelli Wasser

Décembre 2015

Edité par la Municipalité

Site internet : www.saint-george.ch

BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal :

Grand'Rue 4 – Case postale 10
1188 Saint-George
Tél. : 022 368 12 69
Fax : 022 368 20 75
greffe@saint-george.ch

Fermeture du bureau communal – Fêtes de fin d'année

- **Ouvert :**
mardi 22 décembre 2015
de 15h00 à 18h30;
jeudi 24 décembre 2015
de 08h30 à 12h00.
- **Fermé :**
mardi 29 décembre 2015 et
jeudi 31 décembre 2015.
- **Réouverture :**
mardi 5 janvier 2016.

Heures d'ouverture :

Mardi de 15h00 à 19h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
de 14h00 à 16h30

Bourse communale :

Grand'Rue 4 – Case postale 10
1188 Saint-George
Tél. : 022 368 13 51
Fax : 022 368 20 75
bourse@saint-george.ch

Heures d'ouverture :

Jeudi de 14h00 à 16h30

BILLET DU SYNDIC

Voici que l'année 2015 s'achève déjà. Ce fût une année intense avec la réalisation de trois importants chantiers. Au mois de novembre, nos chères têtes blondes ont pris possession de la nouvelle structure de l'UAPE et de la cantine attenante au bâtiment de l'école. Grâce à ces nouvelles concrétisations, nous pouvons offrir de magnifiques locaux fonctionnels, bien adaptés et situés dans un cadre de verdure offrant aussi un espace sécurisé loin de toute circulation.

Au centre du village, la rénovation de notre ancien collège et la création d'un nouvel espace administratif dans les combles arrivent à son terme. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons pu faire découvrir les travaux exécutés lors des portes ouvertes du samedi 5 décembre où un grand nombre de personnes s'y est rendu. Dès le 15 janvier 2016, le Parc Régional Jura Vaudois en prendra possession. A eux maintenant de faire vivre ce bâtiment, en renforçant l'image du siège central du PJV.

Au tour de notre hangar forestier de s'agrandir en créant un centre administratif dans ses combles pouvant accueillir les forces s'occupant de notre patrimoine forestier, ainsi que celui des sept autres communes du Groupement de la Saubrette.

Pour ces trois projets, les motivations de la Municipalité ont été de répondre à des besoins forts différents.

Pour l'UAPE, c'est d'offrir à notre population les mêmes services qu'en plaine, en assurant un accueil des enfants de qualité dans des locaux totalement adaptés, ceci renforçant durablement notre pôle scolaire.

Pour l'ancien collège c'était de répondre à deux problèmes : l'isolation de ce bâtiment laissant à désirer, donnait un très mauvais bilan thermique qui devait être corrigé. De plus, le PJV souhaitait pour laisser son siège à Saint-George des locaux plus fonctionnels et plus grands. En isolant et en aménageant les combles tout en gardant sa magnifique charpente et en rénovant le premier étage, nous avons répondu à ces deux problématiques.

Pour le centre administratif, c'était de réunir sous un même toit les gardes forestiers, l'administration et l'équipe d'exploitation forestière.

Trois projets bien différents mais avec plusieurs points communs. Tout d'abord, l'adhésion du Conseil communal en acceptant une série de préavis tant sur les projets que sur leurs aspects financiers ; merci pour la confiance témoignée envers la Municipalité.

Ensuite la prise en charge des projets de la construction de l'UAPE et de l'ancien collège par Madame Caroline Pralong, municipale responsable des bâtiments, et de Monsieur Guy Berseth, Vice-Syndic responsable du dicastère des forêts pour le centre administratif. Là aussi, un grand merci pour leur investissement dans ces réalisations et d'avoir mené à bien ces trois projets.

DÉCHETTERIE

Heures d'ouverture :

Judi de 15h00 à 18h00

Samedi de 09h00 à 11h00

Déchetterie

Fêtes de fin d'année

Ouverture exceptionnelle

Judi 24 décembre 2015
de 09h00 à 11h00

Judi 31 décembre 2015
de 09h00 à 11h00



Jean **Maréchal**,
décédé le 17.09.2015

Nicole **Meichtry Boross**,
décédée le 21.09.2015

Lionel **Pilloud**,
décédé le 20.11.2015



Nous souhaitons la
bienvenue à

Armin **Bouget**,
né le 10.09.2015

Pour finir, nous avons fait appel à des architectes de la région : le bureau Grosjean et Roy de Saint-George pour le centre administratif forestier et la création de notre nouveau collège et pour l'ancien collège, au centre du village c'est le bureau de Monsieur Xavier de Cocatrix à Gland, spécialisé dans la rénovation d'anciens bâtiments.

Nous avons confié, à notre grande satisfaction, la réalisation de ces travaux à des artisans provenant, là aussi, d'un proche périmètre géographique. Merci à eux pour l'excellente entente tout au long de ces chantiers et pour la bonne facture des travaux rendus gage de qualité et de longévité des investissements consentis par la commune.

Cette fin de l'année 2015 nous rappelle que nous arrivons gentiment au terme de cette législature (1^{er} juillet 2011 – 30 juin 2016) et de faire un premier bilan. Bien des projets mentionnés dans le plan d'investissement ont été réalisés, outre les projets mentionnés ci-dessus ; le chauffage à distance a été terminé, la route du centre du village refaite, le réaménagement et la sécurisation de la descente des bus, des WC public réalisés, le concept Police Population mis en place, l'édition de votre bulletin communal, un local pour que les jeunes adolescents se réunissent ainsi que la transformation de l'ancien stand destiné à la société de Jeunesse du village et un bancomat, fort pratique, a vu le jour au rez-de-chaussée de l'administration communale.

C'est grâce à l'engagement des Municipaux, du Conseil communal et des employés communaux, tout au long de ces années que nous avons pu les réaliser. Un grand merci à tous.

Les élections qui auront lieu le 28 février 2016 arrivant à grands pas, j'ai le plaisir de constater que c'est presque toute l'équipe en place qui se représente. En effet, Mesdames Elisabeth Germain, Claudia Rovelli Wasser et Monsieur Guy Berseth m'accompagnent pour une liste ouverte à quatre. Madame Pralong, comme annoncé lors de l'assemblée villageoise du 25 novembre dernier, nous quittera à la fin de cette législature.

Je profite de ce bulletin paraissant à la veille des fêtes de fin d'année pour vous souhaiter à vous aussi beaucoup de succès dans la réalisation de vos projets et surtout tous mes vœux de santé vous accompagnent ainsi qu'à l'ensemble de vos familles et amis.

Alain Domenig, Syndic

Elections communales générales

Le Conseil d'Etat a décidé de fixer les prochaines dates des élections communales générales, selon le dispositif suivant :

- **28 février 2016** Premier tour de la Municipalité et premier tour des élections du Conseil communal
- **20 mars 2016** 2^{ème} tour de la Municipalité et 2^{ème} tour du Conseil communal
- **17 avril 2016** 1^{er} tour de l'élection du/de la Syndic/que et élection des suppléants au Conseil communal
- **8 mai 2016** 2^{ème} tour de l'élection du/de la Syndic/que

Comment se porter candidat au Conseil communal ?

- Tout candidat doit avoir son domicile politique dans la commune, au plus tard au moment du dépôt de la liste.
- Dénomination de la liste (obligatoire).
- Le nombre de sièges à pourvoir au 1^{er} tour sera de 45.
- Si vous vous portez candidat/e au Conseil communal, il vous faut trouver deux personnes en tant que mandataire responsable et suppléant.
- Vous pouvez vous parrainer vous-même, sur la liste. Dans tous les cas, il faut compter minimum 3 personnes signataires (parrains) de la liste.
- La signature d'un candidat peut être remplacée par celle d'un mandataire, au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'un candidat ne peut figurer qu'une fois sur la liste.
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature, une fois le dossier déposé au greffe municipal.

Une liste générale (pour les 55 candidats – 45 conseillers et 10 suppléants) sera ouverte et disponible au bureau communal, dès le mardi 15 décembre 2015.

Comment se porter candidat à la Municipalité ?

- Tout candidat doit avoir son domicile politique dans la commune, au plus tard au moment du dépôt de la liste.
- Dénomination de la liste (obligatoire).
- Le nombre de sièges à pourvoir au 1^{er} tour sera de 5.
- Si vous vous portez candidat/e à la Municipalité, il vous faut trouver deux personnes en tant que mandataire responsable et suppléant.
- Vous pouvez vous parrainer vous-même, sur la liste. Dans tous les cas, il faut compter minimum 3 personnes signataires (parrains) de la liste.
- La signature d'un candidat peut être remplacée par celle d'un mandataire, au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'un candidat ne peut figurer qu'une fois sur la liste.
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature, une fois le dossier déposé au greffe municipal.

Les dossiers de candidatures seront disponibles au bureau communal, dès le mardi 15 décembre 2015.

Marche saucissons – Dimanche 27 septembre 2015

- **Départ :** 8h45 Saint-George, place de la Poste
- **Parcours :** Surprise marche familiale
- **Repas :** Gratuit pour les membres du JSC + les enfants, CHF 10.- pour les non-membres.

L'aventure commence, nous saluons la famille Rohrbach qui s'occupe de l'organisation et nous sommes pris en charge par un bus qui nous dépose au col du Marchairuz (1449m).

Depuis cet endroit, nous sommes briefés par Monsieur Berseth qui nous annonce que nous allons au Mont de Bière derrière et Grand Cunay ; nous sommes 26 personnes y compris des jeunes enfants. Météo un peu couvert, pas de pluie, quelques éclaircies et grand soleil à l'arrivée. Durée du parcours 3h environ. La marche du ski club existe depuis la fondation de celle-ci.

Souvent, on rendait visite à des bergers dans leur alpage des clubs comme la Corentine et les Rollois Les Frasses.

Arrivée au Mont de Bière derrière (1481) dans bien des endroits, les toits des chalets d'alpage ont été refaits à neuf, Monsieur Berseth explique que la rosée matinale ainsi que diurne suffit à maintenir le niveau des citernes. La bergerie ayant brûlé il y a quelques années, on a dû sortir la patronne par le toit : deux pour pousser deux pour tirer, le toit a craqué mais ça a passé !

Au chalet des Combes le syndicat d'alpage montait ses vaches pour fabriquer du fromage.



Nous arrivons à la cabane du Cunay (1588) qui appartient au club Alpin Suisse.



Nous passons le Creux d'Enfer de Druchaux. Puis par la Glacière du pré de Saint-Livres.



Arrivée à la Foirausaz (1336) nous sommes accueillis chaleureusement par Hélène et Gilbert Golliard les gardiens du lieu. Un bon verre de vin blanc bien mérité après cette longue marche, suivi d'un excellent repas : Saucissons à la braise, rösti au lard, salade verte un vrai régal, sans oublier l'excellent vacherin Mont d'or de chez Mignot ainsi que les meringues à la crème fraîche.



Nous pouvons remercier chaleureusement la famille Rohrbach : Carole, son mari Frédéric, ses enfants Sylvain, Julien et Sarah.

Sans oublier notre guide préféré Riquet Berseth.



Rendez-vous l'année prochaine !

(Photos : Claudia Rovelli Wasser)

Claudia Rovelli Wasser, Municipale

Création de passage à pieds par des escaliers

Voici, en images, le magnifique travail réalisé, entre le 26 et le 30 octobre dernier, par les hommes de la Protection civile du district de Nyon. La météo très favorable de ces jours d'automne a ainsi aidé pour le travail effectué à la création d'escaliers à deux endroits dans notre village.



Photo : Elisabeth Germain

Le premier escalier est le résultat d'une demande qui avait été faite lors d'une séance du Conseil communal, il y a déjà quelques années. Vous pouvez découvrir ces magnifiques marches au chemin du Coin d'en Haut, reliant ainsi l'accès au passage pour piétons du village (vers la Place de la Poste).

La seconde réalisation se trouve vers le Four à Chaux, allant jusqu'au chemin de la Roche du Ciel.

Une première étape a été réactualisée par la création de ces deux escaliers, redonnant ainsi vie à une servitude de passage à pieds, avec les conseils de notre Inspecteur forestier, Monsieur Eric Treboux, dans le but de pouvoir rétablir le plein accès à tout le tracé de cette servitude. Une seconde étape de défrichage et de réaménagement du chemin pourra se faire, je l'espère, durant l'année 2016.



Photos : Elisabeth Germain

Je vous encourage, lors d'une prochaine ballade dans ce secteur, à découvrir ou redécouvrir ce magnifique endroit de notre village.

C'est avec reconnaissance que la Municipalité remercie chaleureusement toute l'équipe de la Protection civile du district de Nyon, pour ces beaux ouvrages.

Elisabeth Germain, Municipale

Info déneigement

Petit rappel pour le bon fonctionnement du déneigement :

Pensez à couper les branches qui pourraient, par le poids de la neige, gêner les tracteurs – machines à vos accès.

MERCI de bien vouloir enlever tout obstacle gênant : en bordure de propriété, d'entrée de cour, le long de vos clôtures, que ce soit un caillou, un piquet en fer, un gros bac à fleurs ou tout autre objet. Ceux-ci peuvent créer de la casse aux machines qui enlèvent et fraisent la neige !

C'est un travail difficile qui, la plupart du temps, se fait de nuit sur des chemins étroits et/ou pentus. Alors si tout le monde s'engage à faciliter cette tâche, il sera bien plus agréable pour chacun de vivre ce moment hivernal.

Places de parc vers la Poste

Afin de permettre le déneigement de toutes les places, en cas de grosse neige, merci de déplacer une fois par jour vos véhicules pour faciliter le nettoyage des places.

Je profite de ce bulletin pour remercier toutes ces personnes qui, tôt le matin, s'inquiètent et vont sabler – saler, la Place de la Poste et déneiger vos accès.

En attendant la période hivernale qui nous a fait une apparition flash, je vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année remplies de senteur de Noël, de douceur, de chaleur et d'amour partagé.



Photo : Claudia Rovelli Wasser

Elisabeth Germain, Municipale

Cantine - UAPE

Cette fois ça y est, le bâtiment est terminé. Depuis quelques semaines, nos gastronomes en culottes courtes ont pu prendre place dans leur nouveau restaurant et nos auxiliaires dans une cantine avec cuisine, qui leur est spécialement affectée.

On peut discuter sur la couleur et l'aspect du bâtiment, mais attendez d'y être entré. L'atmosphère dégage un bien-être et un confort très agréable. Les baies vitrées ceinturant la pièce donne une impression de se trouver dans le champ en compagnie des chevaux et des ânes qui paissent paisiblement. Quel plus beau contexte pourrait être mis à disposition de ces enfants qui prennent leurs premières marques avec le monde scolaire ?

L'UAPE, également abritée dans ce nouveau bâtiment, se met gentiment en place autour des quelques petits qui la fréquentent. Le mobilier est encore spartiate, ce qui permettra aux responsables d'y mettre leur propre touche en fonction du programme pédagogique qu'elles mettront en place au fur et à mesure des semaines à venir. En attendant, si les enfants sortent, ils pourront se défouler sur les dalles de terrasses que nous avons encore juste pu poser avant l'hiver. Le semis de prairie quant à lui devra attendre que le printemps revienne à notre altitude.

La salle de classe est également terminée et sera sans doute utilisée dès la rentrée de janvier.

Caroline Pralong, Municipale

Restauration de l'ancien Collège

Les travaux arrivent gentiment à leur terme et les nombreux visiteurs, qui ont profité de la vente des sapins de Noël pour visiter le chantier, ont découvert avec bonheur ce qu'est devenu ce bâtiment que nous appelons familièrement l'ancien collège. Celui-ci verra revenir, dès janvier 2016, le Parc Naturel Jura Vaudois qui avait quitté les lieux le temps des travaux, et qui occupera les deux étages supérieurs avec leurs bureaux et sans doute quelques archives.

Pour ma part, l'intérêt que j'ai trouvé durant les portes ouvertes vient surtout des nombreuses anecdotes racontées par toutes les personnes qui ont fréquenté les classes lorsque ce noble bâtiment, datant de 1856, abritait encore l'école du village dans les 2 grandes pièces du rez de chaussée, le premier étage étant habité par les instituteurs et les combles servant pour moitié aux travaux manuels des garçons.

Monsieur Fritz Germain me racontait que l'institutrice qui habitait là, avait fait du feu dans le fourneau qui ornait alors la pièce. Elle s'est absentée un moment alors que le feu donnait encore. Cette dame ayant probablement un peu oublié l'heure, le feu a continué tant et si bien que sous l'effet de la chaleur, le parquet s'est mis à bouillonner et que le brave fourneau s'est retrouvé à l'étage du dessous. Il n'y a pas eu de blessé, mais il a fallu refaire tout le plancher de la pièce...et on imagine bien que tout le monde a eu très chaud, la bâtisse aurait tout aussi bien pu partir en fumée.

Une association de pensée me donne l'occasion de vous dire de faire attention à vos sapins de Noël : ne les laissez pas sans surveillance si des bougies ou des ampoules chauffantes se trouvent à proximité. Joyeux Noël à tous.

Caroline Pralong, Municipale

Arbres-habitats et îlots de vieux bois

Afin que les dynamiques naturelles des forêts vaudoises puissent être préservées sur une partie de leur surface, le Canton de Vaud a encouragé la mise en œuvre d'îlots de vieux bois et d'arbres-habitats.

La Commune de Saint-George a choisi d'y adhérer. C'est pourquoi, nous pouvons actuellement recenser 900 arbres-habitats et il a été créé 34.25 hectares îlots de vieux bois, répartis en 7 îlots sur le territoire de la commune.

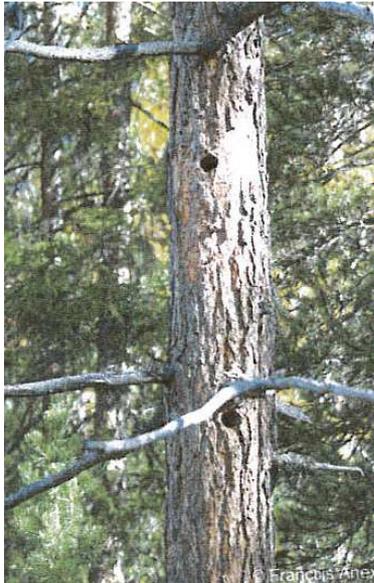
Qu'est-ce qu'un arbre-habitat ?

C'est un arbre vivant, non exploité jusqu'à sa mort naturelle puis effondrement et décomposition sur place, présentant des structures servant d'habitat ou de ressource à différents organismes (chauve-souris, oiseaux, insectes, lichens, champignons, mousses).



Les objectifs sont de favoriser les espèces (certaines rares et/ou menacées en Suisse) dépendant du cycle biologique complet et des structures des vieux arbres.

Pour choisir ces arbres, nous avons quelques conditions à respecter : arbre très vieux avec un diamètre minimum de 60 cm pour les feuillus et de 70 cm pour les résineux. On pouvait prendre des arbres plus petits s'ils avaient des cavités naturelles ou des cavités de Pics, tronc creux, champignons, tronc fendu, arbre foudroyé, etc.



Il faut savoir que chaque arbre sélectionné est marqué par un signe distinctif et unique dans le Canton. Il s'agit de la lettre « H » gravée sur l'écorce. Chaque arbre est répertorié par coordonnées GPS.





Qu'est-ce qu'un îlot de vieux bois (ou îlot de sénescence) ?

Un îlot de sénescence est une surface forestière où l'on renonce à toute intervention et sur laquelle les arbres sont laissés jusqu'à l'effondrement et décomposition complète, en vue de favoriser la conservation des espèces dépendantes des vieux arbres et du bois mort.

Le propriétaire forestier s'engage à renoncer à toute exploitation de bois et à toute autre intervention dans le périmètre des îlots, pour une durée de 50 ans.

Sur le territoire de la Commune de Saint-George, les îlots font de 2 hectares à 11 hectares de superficie et chaque îlot est répertorié par données GPS. Ces îlots ont été créés dans des zones où l'exploitation forestière est très difficile d'accès (rocher, falaise).

En vous promenant dans les forêts de Saint-George, vous pourrez découvrir ces réserves, dont le pourtour est délimité par de la peinture bleue.

Personnellement, j'ai eu beaucoup de satisfaction à participer à la mise en place de ces réseaux de biodiversité et de découvrir des endroits magnifiques et encore sauvages.

Laurent Devaud, chef d'équipe dans le Groupement forestier de la Saubrette

CONCOURS DE TAMBOURS 2016 SAINT-GEORGE 14-15-16 JANVIER 2016



C'est avec une grande fierté que la Jeunesse de Saint-George s'est vue attribuer l'organisation du Concours de Tambours des jeunesses vaudoises pour le 16 janvier 2016.

Cette manifestation réunit les sociétés de jeunesses de tout le canton pour un concours, où les meilleurs tambours seront jugés par un jury d'experts dans les épreuves de cortège et de production sur scène.

Ce week-end est placé sous le signe de l'amitié et de la fête. Le comité se réjouit d'accueillir toute la population Saint-Georgaise pour ce moment de convivialité.

UN PROGRAMME D'ENFER

14 janvier 2016	18h00	Ouverture du caveau
	19h00	Soirée « raclette » au caveau
	19h30	Inscription et match aux cartes
15 janvier 2016	17h00	Ouverture du caveau
	19h00	Fondue chinoise à gogo et musique des Années 80's – soirée en faveur des associations Roxane et Flavie
	23h00	Bar et Karaoké
16 janvier 2016	12h00	Cortège à travers le village
	16h00	Concours sur scène
	Dès minuit	Résultats

Le comité d'organisation et la société de jeunesse travaillent depuis le mois de février 2015 afin que cette fête soit belle et réussie. La manifestation qui se déroule sur 3 jours réunira lors de la journée du samedi 16 janvier environ 2000 personnes. Une soixantaine de sociétés défileront dès 12h00 à travers les rues du village et le concours sur scène commencera vers 16h00, pour se terminer par les résultats aux environs de minuit.

La construction du caveau est terminée. Dès le 19 décembre, la structure de la cantine sera montée et jusqu'au 14 janvier nous travaillerons afin de créer une place de fête digne de ce nom.

Un village au son des tambours, décorez vos maisons !

Le cortège traversera les rues de notre village le 16 janvier dès 12h00 et commencera sur la route des Molards suivi par la Route du Marchairuz, le Coin d'en haut, la place des bus pour remonter le chemin des Closets et se terminer sur la route de Longirod pour finir en beauté à la place des fêtes. **Nous comptons sur vous pour décorer vos maisons !** Merci.

Le cortège va entraîner des perturbations de trafics dans le village dès 12h00 et ce, environ jusqu'à 16h00.

La route cantonale ainsi que les accès au village seront fermés durant cette période. Aucune circulation ne pourra avoir lieu pendant le cortège. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

Infos supplémentaires à : amaury.annen@bluewin.ch

Info bénévoles

Les membres de la jeunesse se sont engagés dans cette organisation avec une grande motivation. Pensez à venir nous aider à partager ces moments avec nous en devenant bénévoles, de multiples postes sont encore en attente.

D'ores et déjà MERCI pour votre soutien. N'hésitez pas à vous inscrire soit sur le site internet www.concourstambours2016.ch ou alors directement par mail à : ch.domenig@bluewin.ch ou tél. 079/418 78 58.

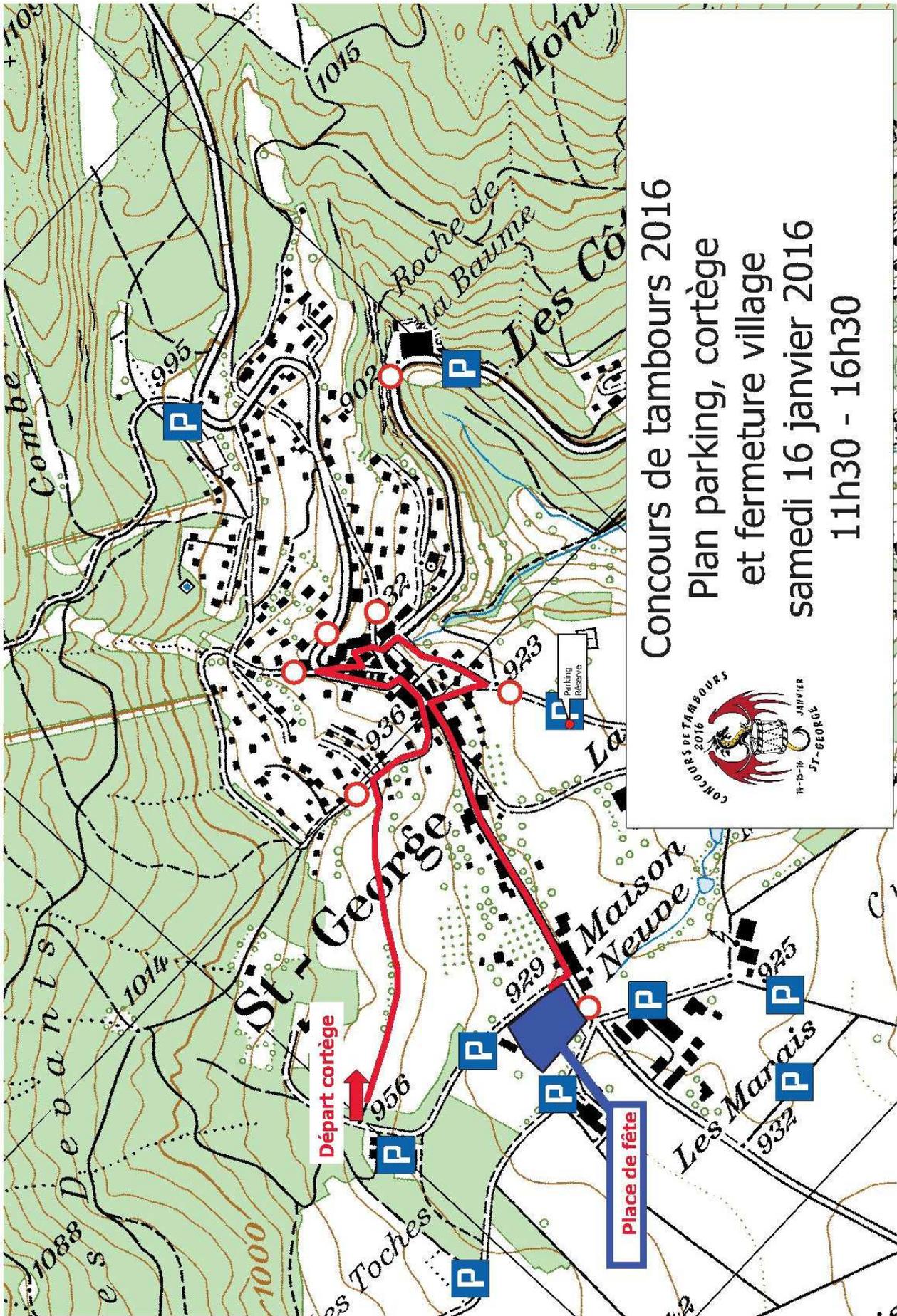
Nous serions heureux de vous voir prendre part à cette manifestation et n'oubliez pas de vous inscrire à la soirée du vendredi, en faveur des associations Flavie et Roxane et venez danser au rythme des années 80's pour une soirée endiablée.

Info minutes !

Les bus car postal en provenance de Gimel et Longirod ne circuleront pas entre 12h00 et 16h00 – Il n'y aura pas de correspondance possible – Arrêts soit à Gimel soit à Longirod.

Site internet : www.concourstambours2016.ch





Sociétés locales

Une nouveauté à la bibliothèque !

Vous êtes un adepte de la lecture sur tablette, liseuse, smart-phone ou même ordinateur ?

Ceci vous concerne :

Devenez membre de la bibliothèque de St-George, et vous pourrez avoir accès au catalogue e-bibliomedia gratuitement !

Intéressé ? Renseignez-vous :

bibliotheque.st-george @bluewin.ch
078/764.22.58 (Christine)

e-bibliomedia

Manifestations Janvier à mars 2016

Ski – initiation au ski pour les enfants :
23 + 30 janvier, 6 + 13 février

				JSC
JANVIER	01	Vin chaud		DSG
	14 – 16	Concours de tambours	A Saint-George	Jeunesse
	31	Ski – Slalom populaire Ski-Romand y.c. concours interne		JSC
FEVRIER	07	Ski – Concours Inter-Clubs	Org. SC Bière	JSC
	05 – 07	Camps de ski FVJC	A Bullet	Jeunesse
	14	Concours des enfants		JSC
MARS	05	Journée des bibliothèques, thème « Savez-vous planter les choux ? »		Bibliothèque
	13	Trophée du Marchairuz	Au Marchairuz	SC Gimel
	17	AG Bibliothèque communale		Bibliothèque
	19	Ski – Final Concours Populaire Ski-Romand	A Rougemont	JSC
	19	AG Société Coopérative Sportive – Téléskis		Téléskis
	19	Carnaval de Gimel	A Gimel	

Carte de vœux 2015



Photo : Claudia Rovelli Wasser

Et voici que nous arrivons au terme de l'année 2015, pour déjà se projeter vers un nouvel avenir.

Pour boucler cette période qui fut particulièrement riche en activités et événements, tous nos remerciements s'adressent à vous pour la confiance que vous nous avez accordée.

Puisse notre coopération perdurer en cette nouvelle année et nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite.

Avec nos salutations les plus cordiales,

La Municipalité de Saint-George